

POUR L'INCLUSION DE L'AGRICULTURE URBAINE DANS LE PLAN D'AMÉNAGEMENT TERRITORIALE DE LA CMM

Mémoire rédigé par E. Duchemin, PhD

Professeur associé à l'Institut des sciences de l'environnement de l'UQAM
et membre du Collectif de recherche sur l'aménagement paysager et
l'agriculture urbaine durable (Crapaud)

Appuyé par :

Collectif de recherche sur l'aménagement paysager
et l'agriculture urbaine durable/ GRIP/UQAM
Institut des sciences de l'environnement, Université
du Québec à Montréal

19 septembre 2011

Collectif de recherche sur l'aménagement paysager et l'agriculture urbaine durable - GRIP- UQAM

Le Collectif de recherche sur l'aménagement paysager et l'agriculture urbaine durable de l'UQAM a comme mission de promouvoir, par la recherche, la sensibilisation, la réappropriation et l'action, une agriculture, un aménagement et un entretien paysager respectueux de l'environnement. Il utilise le jardin urbain et le compostage en milieu institutionnel comme laboratoire expérimental d'éducation populaire. Mobilisant également la communauté montréalaise, le CRAPAUD se veut ouvert sur les différentes possibilités de partenariat avec des organismes à but non-lucratif travaillant sur des initiatives en agriculture urbaine, en sécurité alimentaire et environnementales.

Institut des sciences de l'environnement, Université du Québec à Montréal

L'Institut des sciences de l'environnement est un lieu de concertation et de coordination interdisciplinaires qui regroupe des chercheurs de plusieurs départements, centres et groupes de recherche et offre deux programmes d'études de 2^e et 3^e cycles. Plus de 70 professeurs spécialisés en sciences naturelles ou en sciences humaines sont membres de l'ISE. Plus de 200 étudiants sont inscrits à l'ISE. Ils ont choisi l'UQAM afin d'effectuer de la recherche écosystémique ou pour acquérir des compétences professionnelles dans un des nombreux champs de spécialisation qui caractérisent les sciences de l'environnement. Professeurs, chercheurs, étudiants et diplômés, membres de l'ISE, œuvrent en relation avec de nombreux partenaires externes tant à l'échelle locale qu'internationale. Ce réseau interdisciplinaire permet d'aborder de manière dynamique la complexité des problèmes d'environnement et de développement qu'affronte la société d'aujourd'hui.

Note : Ce mémoire s'inscrit dans le cadre de la journée de consultation citoyenne s'étant tenue le 18 août 2011 lors de la troisième édition de l'École d'été sur l'agriculture urbaine, organisée par le Collectif sur l'aménagement paysager et l'agriculture urbaine durable (CRAPAUD) en collaboration avec l'Institut des sciences de l'environnement de l'Université du Québec à Montréal. Durant cette journée, 150 acteurs de la société civile se sont concertés afin d'initier la base d'une première charte citoyenne montréalaise sur l'agriculture urbaine, charte visant l'intégration et la reconnaissance de l'agriculture urbaine dans les politiques municipales, provinciales et nationales. Cette charte a été réalisée par une démarche citoyenne participative. Cette charte est l'une des sections de ce mémoire, le reste devant être attribué à l'auteur du mémoire.

Pour l'inclusion de l'agriculture urbaine dans le plan d'aménagement territorial de la Communauté métropolitaine de Montréal (CMM)

1. Contexte

L'importance et la place de l'agriculture urbaine sont de plus en plus reconnues dans les grandes villes. Une agriculture de proximité multiforme pratiquée individuellement (cours arrière, balcons, toit, etc.) ou collectivement (jardins communautaires, jardins collectifs). Que ce soit à Toronto, Vancouver, New York, Oakland, Lyon ou Paris, l'agriculture urbaine fait maintenant partie de la réflexion dans le développement des villes viables (MacRae et al, 2011; Ackerman, 2011; Grewal et Grewal, 2011; Duchemin et al., 2008). Que ce soit pour des raisons de développement social, pour lutter contre l'insécurité alimentaire, pour le verdissement des quartiers, pour l'insertion et la sociabilisation, pour permettre une justice alimentaire, pour l'éducation à l'écoalimentation, etc. (voir Duchemin et al, 2008), les villes des pays industrialisés découvrent le fort potentiel offert par l'agriculture urbaine. Une agriculture qui répond aux préoccupations sociales et environnementales actuelles portées par des mouvements sociaux. Si à Vancouver¹ et à Toronto² plus de 40% des citoyens pratique l'agriculture urbaine, c'est que l'agriculture urbaine répond à des besoins importants.

Des approches du développement et de l'aménagement du territoire urbain ont même été développées dans les dernières années afin de tenir compte de ce nouvel élément de l'urbanisme :

- Le « food urbanism » (Grimm, 2009) analyse l'aménagement du territoire urbain et son développement dans le cadre du développement d'un système alimentaire alliant les lieux de production alimentaire (dans les cours arrière, les jardins communautaires/collectifs, les boulevards alimentaires, les fermes de quartiers, les fermes urbaines et périurbaine) aux lieux de distribution (mise en marché);
- L' « agricultural urbanism » pense l'aménagement de territoire dans la perspective d'une typologie géographique évolutive de l'espace et des bâtiments. Cette typologie vise l'inclusion différenciée des initiatives d'agriculture urbaine selon la zone concernée (zone rurale, zone périurbaine et 3 types de zones urbaines)

¹ <http://www.cityfarmer.org/44percent.html>

² <http://www.cityfarmer.org/40percent.html>

Des approches désirant faire disparaître la dichotomie entre le développement urbain et l'agriculture afin que la ville ne soit plus des regroupements de population ne produisant pas elle-même leurs moyens de subsistance alimentaire.

Son potentiel « agricole urbain », Montréal a su le maintenir grâce à son programme des jardins communautaires, établi dès le début des années 1970. En outre, différents mouvements sociaux ont su le développer dans les dernières années en créant un réseau de 75 jardins collectifs. Mais Montréal sera-t-elle en mesure de le développer afin de répondre aux nouvelles contraintes et demandes sociales ? Surtout que cet acquis est avant tout basé sur des éléments dissociés les uns des autres, sans aucune planification intégrée des éléments de l'AU dans l'aménagement du territoire. Pour cela, des politiques et de nouvelles approches de l'aménagement du territoire devront être mises de l'avant et ce, de manière concertée. Montréal abrite actuellement de nombreux projets innovants au niveau technique et social, mais ceux-ci ne sont nullement soutenus de manière structurée et intégrée dans les politiques et les approches d'aménagement du territoire urbain. C'est dans ce contexte que le Crapaud a réuni 150 citoyens et membres d'organismes communautaires afin de mettre sur pied la première charte montréalaise sur l'agriculture urbaine. L'objectif de cette démarche était d'identifier les premiers éléments de travail pour l'intégration et la reconnaissance de l'agriculture urbaine dans les politiques municipales, provinciales et nationales.

2. Montréal : une ville nourricière

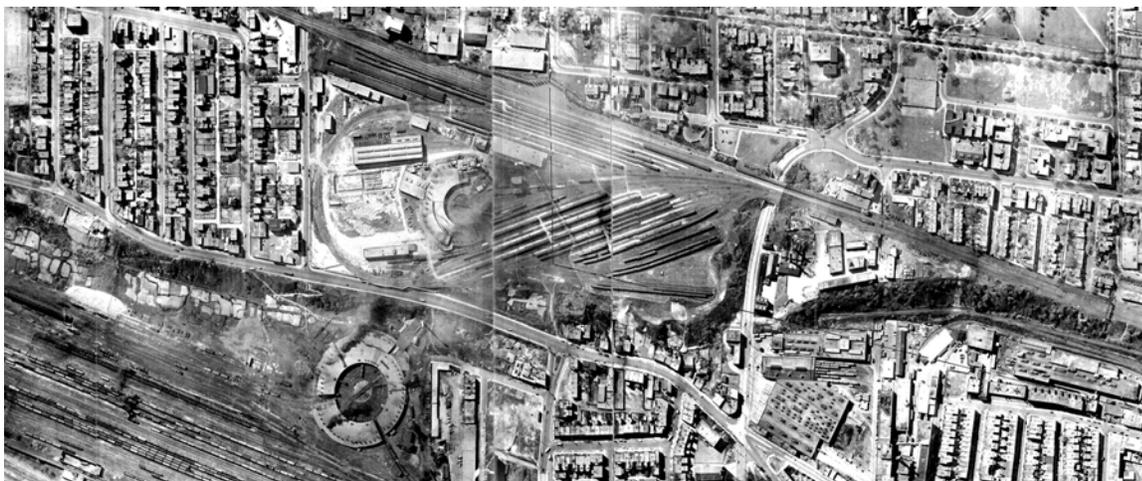


Figure 1. Falaise St-Jacques et nouveau parc (Zack Taylor, 1948). Note : On remarque dans la section gauche de la photo (au milieu) des parcelles agricoles.

Montréal a toujours été une ville agricole. Des quartiers urbains comme Pointe-Saint-Charles et Notre-Dame-de-Grâce ont été des terres fertiles nourrissant la ville jusqu'au début du 20^e siècle. Des photos des années 1940 montrent des jardins maraîchers au cœur de la ville (figure 1), mais c'est certainement au début des années 1970 que Montréal est devenue une des capitales mondiales de l'agriculture urbaine avec la mise en place de son programme des jardins communautaires. Créé en 1974 par un mouvement populaire dans le quartier Centre-Sud, le premier jardin a constitué le point de départ d'un développement rapide du phénomène qui, en 1981, s'étendait à 43 jardins communautaires. En 2011, le programme regroupe 98 jardins pour un total de 8 459 parcelles (Figure 2). On estime qu'environ 12 000 à 15 000 personnes sont impliquées, directement ou indirectement, dans le programme de jardins communautaire de Montréal. Toutefois, sa distribution est très variable d'un territoire de CLSC à un autre. Cette accessibilité n'est nullement directement liée au revenu moyen des populations d'un territoire ou de la densité (Figure 3).

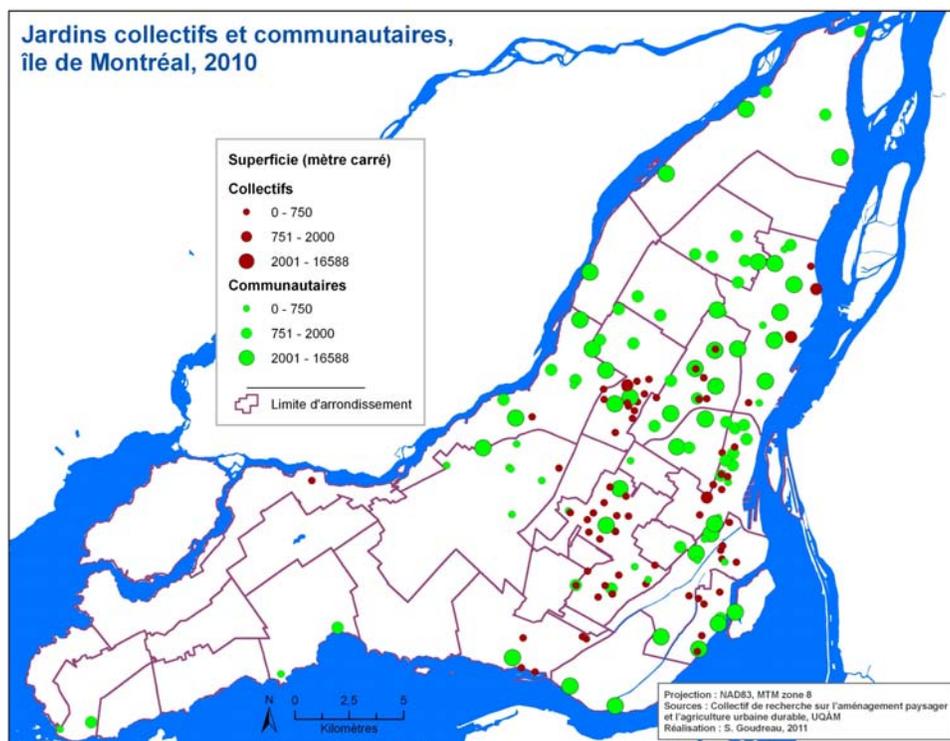


Figure 2. Jardins communautaires et collectifs sur l'Île de Montréal, 2010.

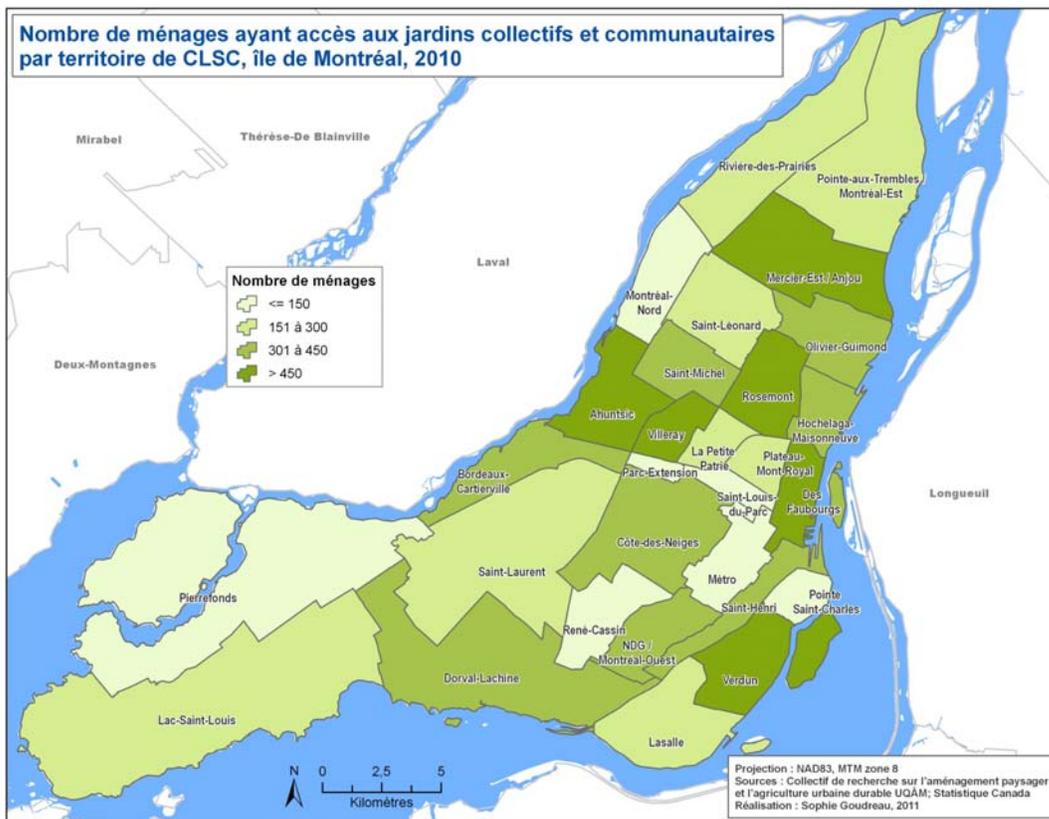


Figure 3. Nombre de ménages ayant accès aux jardins collectifs et communautaires par territoire de CLSC sur l'Île de Montréal, 2010.

Avec un développement stagnant et ne répondant pas à tous les besoins des Montréalais, le programme des jardins communautaires de la ville a été rejoint par un autre type de jardins maraîchers, les jardins collectifs. Le jardin collectif est apparu à la fin des années 1990 et est une création purement montréalaise regroupant des jardiniers ayant la volonté de cultiver ensemble une parcelle de terre. Cette forme d'agriculture, portée par des organismes communautaires locaux, est en plein essor. Entre 2008 et 2010, le nombre de jardins collectifs à Montréal est passé de 42 à 75 (Figure 2).

Ce que l'on observe à Montréal depuis quelques années est l'apparition des jardins institutionnels. On trouve ainsi des jardins sur les campus de l'Université du Québec à Montréal, de l'Université McGill, de l'Université Concordia et de l'Université de Montréal, sur les toits de la Caisse Populaire du Mont-Royal, du Santropol, du Palais de congrès de Montréal et de l'Hôtel Fairmont Reine-Élisabeth. Le Cirque du Soleil a aussi développé un jardin maraîcher institutionnel sur son site au complexe environnemental Saint-Michel. Pour ne nommer que ceux-là. Nous devons aussi noter l'apparition toute récente de la Ferme Lufa, soit une serre de production commerciale sur un toit. Avec ce dernier projet, on remarque

que l'agriculture urbaine devient de plus en plus multiforme et apparaît comme un outil de développement social et économique même pour des entrepreneurs non communautaire. De son côté, le milieu communautaire perçoit aussi de plus en plus l'agriculture urbaine comme un champ de développement d'entreprises d'économie sociale.

L'ensemble des 25 hectares couverts par les initiatives des jardins communautaires et des jardins collectif découpe la trame urbaine et l'influence. Que serait Montréal sans l'agriculture urbaine et ses acteurs ? Les jardins potagers de Montréal font partie de son patrimoine urbain. Montréal se démarque en matière agriculture urbaine des autres villes par sa forte présence d'activités maraîchères urbaines. L'agriculture urbaine est partie intégrante du paysage de la ville. La mise en place d'un réseau de ruchers urbains (un réseau en création depuis 2011 et comportant déjà plusieurs ruchers répartis dans la ville) et de poulaillers communautaires urbains (un premier poulailler de ce type a été implanté en 2011 dans l'arrondissement Rosemont-Petite-Patrie) fait partie de son devenir. Mais comment coordonner le tout, comment intégrer ces éléments dans le plan métropolitain d'aménagement et de développement de la Communauté métropolitaine de Montréal, voilà des questions à se poser, à travailler et à répondre. Certains éléments ont été identifiés dans la charte citoyenne montréalaise sur l'agriculture urbaine.

3. Charte citoyenne montréalaise sur l'agriculture urbaine



Les acteurs du milieu le disent "Montréal est une ville nourricière qui s'ignore". Pendant que les métropoles nord-américaines et européennes développent des politiques et des structures favorisant le développement de l'agriculture urbaine (AU) sur le territoire, Montréal assise sur ses lauriers regarde le train passer. Lors de la troisième édition de l'École de l'agriculture urbaine, organisée par le Collectif sur l'aménagement paysager et l'agriculture urbaine durable (CRAPAUD) en collaboration avec l'Institut des sciences de l'environnement de l'Université du Québec à Montréal, 150 acteurs de la société civile se sont concertés afin d'initier la base

d'une première charte citoyenne montréalaise sur l'agriculture urbaine, charte visant l'intégration et la reconnaissance de l'agriculture urbaine dans les politiques municipales, provinciales et nationales. Cette charte a été réalisée par une démarche citoyenne participative. Cette charte se veut un élément de travail pour la consultation publique sur l'agriculture urbaine à Montréal que vient de demander le Groupe de Travail sur l'agriculture urbaine (GTAU).

Ainsi,

- Considérant que l'agriculture urbaine dans sa plus simple expression est la production alimentaire en milieu urbain ;
- Considérant que l'agriculture urbaine se vit et se développe sous de multiples formes et dans une multitude d'espaces (jardins collectifs, jardins communautaires, jardins privés, jardins sur les toits, etc.) ;
- Considérant que l'agriculture urbaine est une des réponses à l'urbanisation grandissante, et que par ses différentes facettes elle contribue à améliorer la qualité de vie des citoyens et citoyennes ;
- Considérant les nombreux défis et enjeux auxquels l'agriculture urbaine est exposée.

Nous proposons, les recommandations suivantes :

3.1. Alimentation, santé et sécurité alimentaire

1. Prioriser le développement de l'AU dans les secteurs où il y a présence d'insécurité alimentaire;
2. Financer de façon récurrente les différentes initiatives afin d'assurer une production de qualité en quantité suffisante pour contribuer significativement à un besoin en sécurité alimentaire;
3. Intégrer l'AU à la politique d'aménagement du territoire afin de valoriser le potentiel de production et de distribution alimentaire de Montréal.

3.2. Transport, circuits courts et diminution des déchets

1. Inciter les entreprises et institutions à faire un plan d'action de réduction des déchets incluant les matières organiques;
2. Créer une certification inspirée du « One hundred miles » afin de favoriser l'achat local et de diminuer le transport des aliments;

3. Adapter et clarifier le cadre règlementaire pour favoriser le développement de fermes urbaines et protéger les fermes existantes dans le but de promouvoir les circuits courts;

3.3. Solidarité et prise en charge locale

1. Reconnaître les bienfaits de l'agriculture urbaine en ce qui à trait à la santé physique et mentale en faisant la promotion de celle-ci dans le cadre des programmes sociaux, destinés à l'amélioration des conditions de vie des citoyens;
2. Reconnaître l'agriculture urbaine comme une activité favorisant la mixité sociale, intergénérationnelle et interculturelle, tout en l'inscrivant dans les politiques et en lui accordant des financements spécifiques;
3. Encourager et soutenir les initiatives citoyennes, et favoriser la prise en charge des projets d'AU en créant un programme d'accompagnement intégré en collaboration avec les acteurs du milieu de façon pérenniser des projets.

3.4. Terreau fertile et éducatif

1. Inclure, dans le curriculum scolaire, l'éducation relative à l'agriculture urbaine et à l'alimentation de manière transversale dans les différentes disciplines scolaires;
2. Créer un centre de documentation et de référence en agriculture urbaine dans le but de recueillir et diffuser l'information;
3. Soutenir les initiatives de partenariat entre les institutions éducatives et les communautés.

3.5. Environnement, verdissement et biodiversité

1. Permettre l'utilisation d'espaces publics pour l'AU, tels que les toits, murs, stationnements, friches, espaces peu utilisés dans les parcs et autres espaces, notamment en identifiant ceux-ci et en facilitant le déploiement de projets sur ces espaces en partenariat avec les organisations, les citoyenNEs et les groupes;
2. Créer un comité en AU à l'échelle de Montréal pour intégrer l'AU dans le développement de corridors verts;
3. Favoriser une plus grande diversité des végétaux comestibles indigènes dans les programmes de verdissement.

3.6. Appropriation territoriale, aménagement urbain et droit à la ville

1. Reconnaître l'AU comme un usage du territoire urbain nécessaire en tant que composante essentielle des milieux de vie durables, impliquant une cohabitation harmonieuse et un accès pour tous les citoyens;
2. Agir sur la sécurité foncière en développant un zonage spécifique qui pérennise la fonction de l'AU via des incitatifs à développer (taxation, code bâtiment...);
3. Reconnaître et favoriser la complémentarité de l'AU et de l'agriculture périurbaine avec un objectif d'accroître l'approvisionnement local.

4. Conclusion

L'agriculture urbaine est relativement bien implantée à Montréal, mais la Communauté métropolitaine de Montréal sera-t-elle insuffler un second souffle à celle-ci afin qu'elle puisse répondre à des besoins alimentaires, mais aussi d'éducation, de développements social et économique dans l'ensemble de la communauté. De nombreux projets communautaires ou économiques sont en gestation. Des projets qui demandent différentes formes de soutiens des acteurs de l'aménagement du territoire. Le CMM et ses membres seront-ils parties prenantes de l'innovation en cours afin que le Grand Montréal redevienne un fer de lance de l'agriculture urbaine. Les citoyens veulent des avancées, la politique restera-t-elle à la remorque ? C'est pour éviter cela que le Groupe de travail sur l'agriculture urbaine (GTAU) a amorcé, à la fin août 2011, un processus "d'initiative citoyenne" demandant une consultation publique à Montréal. Mais la ville de Montréal ne peut faire cavalier seul, car des citoyens des villes périphériques demandent aussi des actions. Des actions à l'échelle de la CMM permettront de développer un urbanisme agricole liant l'agriculture périurbaine et urbaine dans une réflexion d'un aménagement visant l'alimentation locale, les circuits courts, etc.

Bibliographie

Ackerman, K., 2011, The Potential for Urban Agriculture in New York City Growing Capacity, Food Security, & Green Infrastructure, Urban Design Lab at the Earth Institute, Columbia University, New York, États-Unis, 114 p.

- Duchemin, E., F. Wegmuller et A.-M. Legault, 2008, « Urban agriculture: multi-dimensional tools for social development in poor neighbourhoods », Field Actions Science Reports [Online], URL : <http://factsreports.revues.org/113>
- Grewala, S.S., et P.S. Grewal 2011, Can cities become self-reliant in food?, Cities, in press, doi:10.1016/j.cities.2011.06.003
- Grimm, J. 2009, Food Urbanism a Sustainable Design for Urban Communities, Iowa State University, États-Unis, 92 p. [En ligne] URL <http://www.scribd.com/doc/29045128/Food-Urbanism-A-Sustainable-Design-Option-for-Urban-Communities>
- MacRaea R., E. Gallant, S. Patel, M. Michalak, M. Bunch et S. Schaffner, 2009, Could Toronto provide 10% of its fresh vegetable, requirements from within its own boundaries? Matching consumption requirements with growing spaces, Journal of Agriculture, Food Systems, and Community Development, 23 p. doi:10.5304/jafscd.2010.012.008